



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Mandeville tenue le 7 février 2022 à 19 h 30 sous forme de vidéoconférence, à laquelle étaient présents le maire Monsieur Michael C. Turcot, ainsi que les conseillers suivants, à savoir :

Monsieur Mario Parent
Monsieur Serge Tremblay
Madame July Boisvert

Madame Annie Boivin
Monsieur André Désilets
Monsieur Marc Desrochers

Madame Valérie Ménard, directrice générale et greffière-trésorière adjointe était également présente.

RÉSOLUTION NUMÉRO 54-02-2022

**COMITÉ CONSULTATIF POUR LA MISE EN PLACE D'UNE
RÈGLEMENTATION VISANT À ENCADRER LES LOCATIONS À COURT
TERME SUR LE TERRITOIRE DE MANDEVILLE**

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Tremblay
Et résolu**

Que la municipalité de Mandeville amende la résolution portant le numéro 345-09-2021 à l'effet de modifier la liste des membres et définir le mandat du comité consultatif pour la mise en place d'une réglementation visant à encadrer les locations à court terme sur le territoire de Mandeville, le tout tel que détaillé à l'annexe « A » de la présente résolution.

Que l'échéancier accepté par la résolution portant le numéro 345-09-2021 soit abrogé.

Que le processus soit d'un maximum de douze (12) mois avec possibilité de prolongation.

Qu'un suivi préliminaire soit effectué par le comité au conseil municipal après six (6) mois.

Adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à Mandeville, ce 8^e jour du mois
de février de l'an deux mille vingt-deux

Valérie Ménard
Directrice générale et
greffière-trésorière adjointe